Feu vert au rachat de la société Coriolis par le groupe Altice France

Publié le 25 avril 2022

Altice, groupe français actif dans le secteur des télécoms, a notifié le 18 mars 2022 à l'Autorité de la concurrence un projet d'acquisition de la société Coriolis, également active dans ce secteur.

Considérant que l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence, l'Autorité a autorisé l'opération sans conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 25 AVRIL 2022

L'Autorité de la concurrence autorise le rachat de la société Coriolis par le groupe Altice France.

Lire le communiqué